

Annexe 1d

**TABLEAU D'AVANCEMENT 2014 POUR L'ACCES AU GRADE DE
SECRETARE D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE DU DEVELOPPEMENT DURABLE DE CLASSE
EXCEPTIONNELLE (SACDD CE)**

Promotion TRGS

Les critères :

Les conditions statutaires	Peuvent être nommés au choix au grade de SACDD de classe exceptionnelle par voie d'inscription sur tableau d'avancement, les SACDD de classe supérieure justifiant d'au moins un an dans le 6e échelon et d'au moins cinq années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au 31 décembre 2014.
Les textes de références	Décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié Décret n° 2012-1065 du 18 septembre 2012 modifié
Les règles de gestion	La promotion des SACDD de classe supérieure retraits dans le grade de SACDD de classe exceptionnelle est permise sous réserve d'une proposition du chef de service au regard de la manière de servir de l'agent et d'un engagement de celui-ci à partir à la retraite entre le 1er du mois qui suit la CAP promotion et le 30 juin 2015. Pour prétendre à une promotion au titre du TRGS, les agents devront <ul style="list-style-type: none"> • justifier d'au moins cinq années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau au <u>1^{er} janvier 2014</u> • détenir au moins 3 années de services effectifs dans le grade de SACDD de classe normale au <u>1^{er} janvier 2014</u> • avoir plus de 61 ans au <u>1^{er} janvier 2014</u> et ne pas être atteint par la limite d'âge avant le 1^{er} octobre 2014.

es informations de la précédente CAP au titre de 2013 :

	AG	CTT
Nombre de promus	13	1

Les dates :

Date limite de réception par la DRH	20 juin 2014
Date prévisible de la CAP nationale	17 et 18 septembre 2014

Les documents à fournir :

<ul style="list-style-type: none"> - PM 140 - PM 130 accompagné du compte-rendu de la concertation locale - Tableau des propositions de promotion harmonisées accompagné d'un compte-rendu d'harmonisation comprenant l'avis sur chaque proposition ainsi que les éléments ayant motivé le classement. - Engagement de départ à la retraite

Les contacts :

Bureau	MGS2	Responsable du pôle des catégories B	Elisabeth JULAN-GROLLEAU	Tél.	01 40 81 61 83
Bureau	MGS2	Adjointe à la responsable du pôle	Caroline GIMARD	Tél.	01 40 81 17 27
Bureau	CE1	Chargée de mission des SACDD	Christine GARCIA	Tél.	01 40 81 20 22

